

duction. A cette même époque les œufs se vendaient quelques cents la douzaine et le poisson ne rapportait que 75c à \$1.50 les cent livres. Je ferai remarquer que, vers le même temps, les pêcheurs des ports de la Nouvelle-Angleterre touchaient environ \$3.50 pour le même poids.

L'honorable M. DUFF: La douane impose un droit élevé sur le poisson que nous exportons aux Etats-Unis.

L'honorable M. McDONALD: En effet.

J'aimerais maintenant aborder les problèmes de nos producteurs primaires, problèmes auxquels je me suis fort intéressé pendant assez longtemps. Je suis né sur une ferme et j'ai travaillé sur des fermes m'appartenant. De plus, pendant douze ans, j'ai acquis une assez vaste expérience au ministère de l'Agriculture à Halifax.

L'honorable M. DUFF: Très bien.

L'honorable M. McDONALD: Me fondant sur une telle expérience, je mentionnerai certaines solutions aux problèmes des producteurs primaires. Je désire également proposer un règlement partiel de nos difficultés concernant le logement et le chômage.

Durant la guerre, il était facile de fixer le cours de notre production agricole vu que nous avions un marché presque assuré pour tout ce que nous pouvions produire. Cela était vrai autant des produits de la terre que de la mer, de la forêt et des mines. Maintenant que la guerre est terminée, il est très difficile de prédire ce que l'avenir nous réserve. Malheureusement pour le bien-être de toutes les autres classes de la société, autant que pour les producteurs primaires, l'incertitude de l'avenir est fort inquiétant pour notre situation économique. Je prétends et je crois que les honorables sénateurs seront d'avis qu'il nous incombe (et c'est là une responsabilité très lourde) d'aider par tous les moyens le Gouvernement à fixer un barème de prix pour les principales denrées de nos producteurs primaires de façon à assurer à notre population, dans la mesure du possible, la place à laquelle elle a droit dans un régime économique national bien équilibré.

L'honorable M. DUFF: Très bien.

L'honorable M. McDONALD: Dans l'élaboration d'un tel régime nous devons nous rappeler que la population ne peut prospérer ni le pays progresser si nos producteurs primaires ne peuvent réaliser des profits raisonnables et mener une existence satisfaisante s'ils n'obtiennent pas de prix raisonnables pour leurs produits. Le bien-être économique de

L'hon. M. McDONALD.

la plupart de nos villes et des industries situées dans leurs limites dépend de nos producteurs primaires.

En 1919, l'année qui suivit la première guerre mondiale, les prix payés pour les produits agricoles étaient bons mais le coût de la production était élevé vu que l'inflation était effrénée. A l'automne de 1920, les prix s'affaîsèrent et, plus on retardait la vente des produits de la ferme, plus le profit diminuait pour les cultivateurs. A la fin de la deuxième guerre mondiale nous constatons que grâce aux régies de l'Etat et au versement de subventions fédérales, les producteurs primaires sont à l'abri des soucis d'autrefois, du moins temporairement. Il ne faut pas oublier, de plus, qu'on n'a pas permis l'augmentation de prix de la plupart des produits de base, tout comme on a stabilisé les salaires dans quelques cas. Nous devons nous rappeler aussi que le Trésor fédéral a acquitté une part appréciable des dépenses alimentaires du consommateur. C'est ainsi que le Trésor paye 2c. pour chaque pain, 3½c. pour chaque pinte de lait et 8c. pour chaque livre de beurre. Naturellement les cultivateurs se demandent avec inquiétude de quelle façon s'opérera le retour aux conditions du temps de paix. Durant la guerre ils ont accepté le régime des subventions parce que celui-ci semblait nécessaire au succès de la régie des prix, laquelle, à son tour, s'imposait afin de maintenir l'effort national. Par exemple, dans le but de prévenir une hausse de l'indice des prix, on a accordé directement aux consommateurs une prime de 2c. par pinte de lait et cette prime est encore en vigueur. C'est ainsi que les consommateurs d'Halifax payent encore leur lait 10c. la pinte, ce qui est 2c. de moins que le prix d'avant-guerre alors que, comme je viens de le dire, les cultivateurs, dans bien des cas, produisaient à un prix moindre que le coût de revient.

Comme je l'ai laissé entendre, le succès de l'agriculture dépend du maintien des prix raisonnables pour les produits agricoles classés. Les cultivateurs savent gré au Gouvernement de leur assurer un bon prix pour leur blé pendant une période de cinq ans, comme il vient de le promettre. Le Gouvernement mérite des éloges pour son attitude sur la question du blé. Certains honorables sénateurs ne seront peut-être pas de mon avis mais je sais que bien des cultivateurs de l'Ouest préfèrent faire pousser du blé que d'élever des porcs parce que la corvée est moins dure, bien qu'ils retirent autant de profit de la culture du blé que de l'élevage des porcs. Le Gouvernement s'est engagé à fournir une quantité considérable de viande de porc et je suis persuadé que nos cultivateurs feront tout